

Avis de vacance interne + externe

Direction de la communication.

Directeur(trice) de la communication.

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux

**Délai de rigueur au plus tard le :
Vendredi 28 septembre 2018 inclus**

Missions du poste :

Sous la responsabilité de la Directrice Générale adjointe des Ressources et en lien fonctionnel avec le Cabinet du Maire, le (la) directeur(trice) de la communication, propose et met en œuvre une stratégie globale de communication, en supervise la coordination et l'évaluation, veille à la cohérence des messages, notamment entre l'interne et l'externe et à l'égard des différents publics.

Il/elle encadre et anime une équipe de 16 agents et gère l'ensemble des ressources.

Il/elle travaille en étroite coopération avec les autres directeurs des directions fonctionnelles et sectorielles, est membre du groupe de direction élargie.

Missions du service :

La direction de la communication est chargée de la mise en œuvre de la stratégie de communication et est garante de la charte graphique de la ville. Elle nourrit l'expression de la citoyenneté et de la participation au débat démocratique. Elle assure la pédagogie des décisions et des politiques publiques. Elle contribue à donner du sens à la vie publique avec une mission stratégique, essentielle au fonctionnement de la ville. Elle représente une direction ressource pour les autres services et pilote la communication interne.

Activités du poste :

Élaboration et participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de communication
Identifier les enjeux de communication au sein de la collectivité, analyser les besoins et l'incidence des évolutions (politique, juridique, technologique) sur la communication de la collectivité.

Élaborer et développer une stratégie de communication afin d'accompagner les choix de l'exécutif de la collectivité.

Organiser en collaboration avec le Cabinet du Maire, les relations avec les médias extérieurs et les partenaires institutionnels.

Management et gestion des ressources

Définir et piloter le projet de direction

Piloter, animer et encadrer les agents

Optimiser les procédures et la gestion des ressources

Mobiliser et faire évoluer sur un plan collectif les compétences professionnelles des agents

Organisation, coordination et diffusion des informations relatives aux politiques publiques

Valoriser et coordonner les informations actualisées relatives à la vie de la collectivité, afin de les diffuser en interne et en externe sur différents supports.

Participer à la définition de la stratégie de promotion et de valorisation du territoire dans une démarche participative.

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la communication interne de la collectivité.

Organiser et animer des conférences de rédaction.

Pilotage de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources dans sa direction

Conduire l'élaboration et l'exécution du budget de sa direction dans un contexte de raréfaction des ressources.

Optimiser les moyens pour améliorer la performance et la qualité des services.
Sécuriser les actes juridiques du service et garantir la bonne application des procédures.

Veille stratégique réglementaire et réflexion prospective

Structurer la veille interne afférente à son secteur
Participer à la démarche prospective

Participation au collectif de direction générale élargie

Contribuer à la définition et la conduite du projet managérial
Porter et incarner, aux côtés du DGA Ressources les valeurs de l'organisation
Mobiliser et s'assurer de la motivation des équipes et fédérer autour du projet
Participer aux projets et actions transversaux décidés par la collectivité pour les décliner ensuite au sein de sa direction

Prérequis :

Formation ou expérience significative en Communication
Aptitude confirmée au management

Conditions d'exercice :

Gestion du temps arithmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public, nécessitant une grande disponibilité
Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances de la collectivité, à l'agenda de la DG, aux imprévus.
Le(la) Directeur(trice) de la communication est membre de la Direction Générale Élargie (DGE) et à ce titre effectue des astreintes en qualité de membre de la direction (en moyenne 3 fois par an).

Compétences :

Connaissances et savoir faire :

Ingénierie de la communication
Principaux langages de la communication (écrit, oral, événementiel, signalétique, charte graphique, multimédia, etc.)
Très bonnes qualités rédactionnelles
Outils des technologies de l'information, de la communication et du multimédia
Univers professionnel de la presse et des médias, réseaux stratégiques d'information et leur mode de fonctionnement
Veille et observation sectorielle et sur les pratiques professionnelles
Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques
Orientations et priorités des élus et décideurs, assistance à la définition des orientations d'une stratégie de communication
Connaissance des finances publiques
Principes et mise en œuvre d'un projet de direction ou de service
Techniques d'animation et de pilotage des équipes
Conduite de projets
Méthodes de conduite du changement
Travail collaboratif - mode projet
Ingénierie et pilotage d'études
Expérience managériale confirmée

Savoir-être :

Sens de l'organisation
Esprit d'initiative
Qualités humaines et relationnelles

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires, relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (**lettre de motivation + CV obligatoire**), sous couvert de leur chef de service pour les candidats internes, à Monsieur Le Maire - Direction Générale - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences :

Le Directeur Général des Services,

